

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

### Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Service d'accréditation suisse SAS

Registre SIS Numéro d'accréditation : SIS 0217

Norme internationale : ISO/IEC 17020:2012

Norme suisse : SN EN ISO/IEC 17020:2012

Internet:

MS Electro Contrôle SA Clos-de-la-Fonderie 25

1227 Carouge

Responsable : M. Mathias Salzmann

Responsable SM: M. Daniel Glanzmann

Téléphone: +41 (0) 22 342 52 82

E-Mail: ms@electrocontrole.ch

Première accréditation : 14.04.2022

Accréditation actuelle : 14.04.2022 au 13.04.2027

Registre voir : <u>www.sas.admin.ch</u>

(Organismes accrédités)

www.electrocontrole.ch

#### Portée de l'accréditation dès le 16.08.2024

# Organisme d'inspection (type A) pour des contrôles selon l'OIBT et pour la certification des données d'usine et de production pour le système de GO et de SRI

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
OIBT, RS 734.27	Activités générales de contrôle sur les installations électriques selon l'OIBT, art. 32	
Annexe de l'OIBT	Installations électriques soumises au contrôle d'un organisme d'inspection accrédité	
		Soumises au contrôle annuel
1.1.1	Installations de transport par conduites soumises à la surveillance de la Confédération	
1.1.3	Locaux à affectation médicale du groupe 2	
1.1.4	Locaux où sont fabriqués, traités ou entreposés des explosifs ou des produits pyrotechniques	
1.1.6	Construites, modifiées ou remises en état par le titulaire d'une autorisation d'effectuer des travaux sur des installations propres à l'entreprise (art. 13)	

16.08.2024 / B sua/gnc 0217sisvz fr 1/4

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Service d'accréditation suisse SAS

## **Registre SIS**

#### Numéro d'accréditation : SIS 0217

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
		Soumises au contrôle tous les trois ans
1.2	Situées dans les zones de protection contre les explosions 0 et 20 ainsi que 1 et 21 définies par la SUVA, à l'exception des stations-service et des ateliers de réparation de véhicules	
		Soumises au contrôle tous les cinq ans
1.3.3	Dépôts de carburants situés dans les zones de protection contre les explosions 2 et 22 définies par la SUVA	
1.3.5	Construites, modifiées ou remises en état par le titulaire d'une autorisation limitée conformément aux art. 14 et 15	
1.3.6	Locaux à affectation médicale du groupe I, à l'exception des salles de massage, d'examen ou de traitement, des locaux de physiothérapie et des cabinets dentaires situés en dehors des cliniques	

16.08.2024 / B sua/gnc 0217sisvz fr 2/4

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Service d'accréditation suisse SAS

## **Registre SIS**

#### Numéro d'accréditation : SIS 0217

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
RS 730.0 Loi sur l'énergie (LEne) - Art. 9		
RS 730.01 Ordonnance sur l'énergie (OEne) - Art. 1 al. a, art. 2, art. 3 al. 2 Enregistrement complet des installations de production d'énergie électrique > 30kVA		
RS 730.03 Ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR)		
RS 730.010.1 Ordonnance du DETEC sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM) - Section 1, art. 1 à 4 et 6	Inspection en vue de la certification des données d'usine et de production produisant de l'électricité à partir de source d'énergie : - renouvelable :	Inspection en vue de la certification par une instance tierce partie (SCESp 0104)
Guide relatif à la certification de données d'installations et de production – Système suisse de garantie d'origine	- énergie photovoltaïque > 100 kW	
(disponible sur <u>www.pronovo.ch</u> )		
Directive relative à l'Ordonnance sur l'encouragement de la pro- duction d'électricité issue d'éner- gies renouvelables (OEneR) :		
(disponible sur <u>www.pronovo.ch</u> )		
- Photovoltaïque Explications relatives au système de rétribution de l'injection (SRI) et la rétribution unique (RU) pour les installations photovoltaïques		

16.08.2024 / B sua/gnc 0217sisvz fr 3/4

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Service d'accréditation suisse SAS

## **Registre SIS**

#### Numéro d'accréditation : SIS 0217

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Échange de données standardisé pour le marché du courant électrique CH – Document d'application pour les processus standardisés d'échange de données dans le marché électrique suisse – Partie « SDAT-CH Processus d'échange de données de mesure » (SDAT-CH 2022)		
(disponible sur <u>www.electricite.ch</u> )		
- § 1.10, Processus « Echange de données de mesure pour l'enregistrement automatique des garanties d'origine »		
- § 1.10.1, Description structurée, tableau 21		

Abréviation	Signification
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
GO	Système suisse de garantie d'origine
kVA	kilovoltampère
kW	Kilowatt
OIBT	Ordonnance sur les installations électriques à basse tension
RS	Recueil systématique du droit fédéral
SCESp	Organisme de certification de produits, processus et services
SRI	Système de rétribution de l'injection

\*/\*/\*/\*/\*

16.08.2024 / B sua/gnc 0217sisvz fr 4/4